

Quelle stratégie de développement économique pour le département de Meurthe et Moselle ?

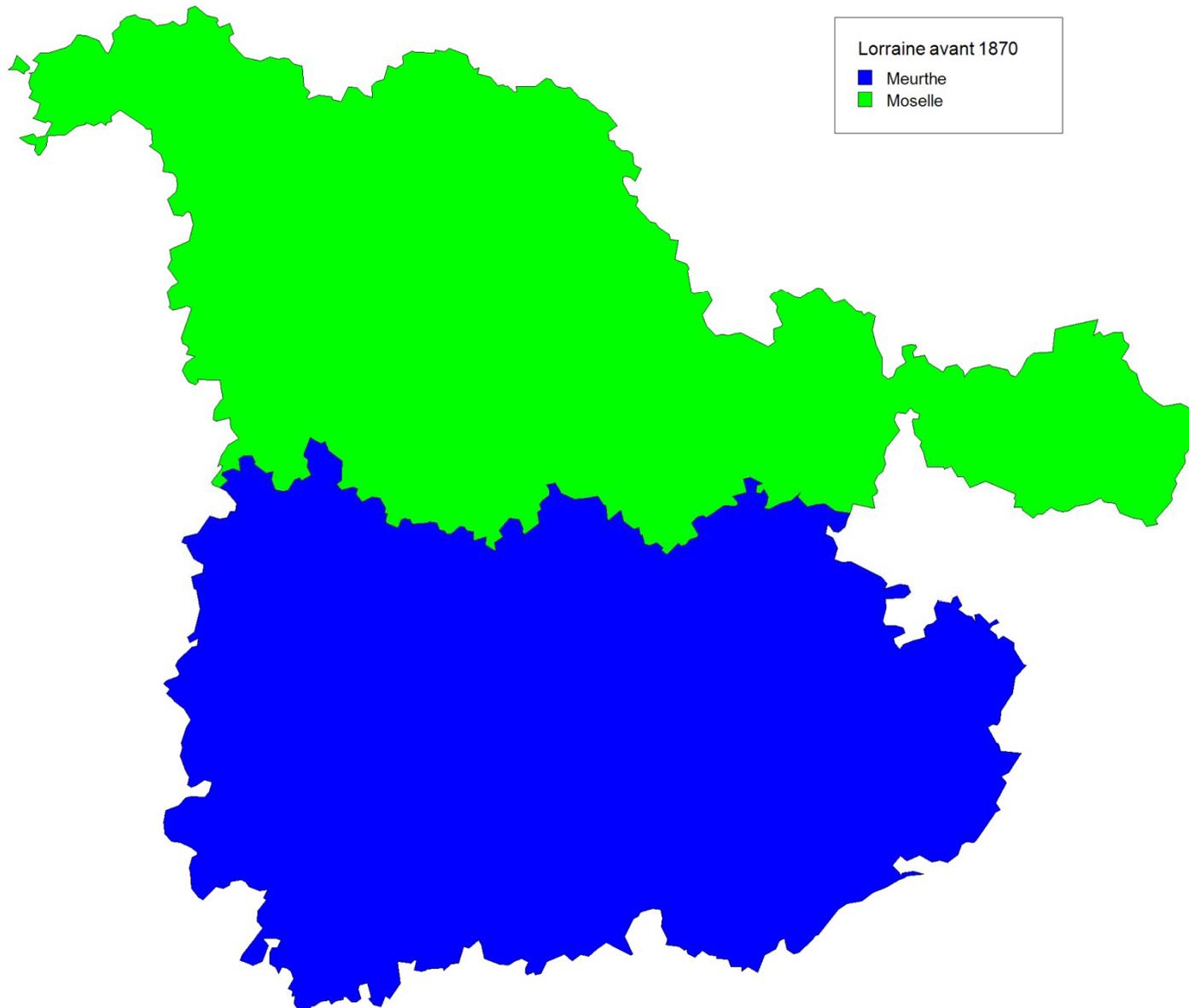
*Economie solidaire, développement durable et
territorialisation*

- Présentation de la région et du département
- L'action économique du département et de ses partenaires en Lorraine
- La politique de territorialisation du département
- Quelle politique de développement éco pour les territoires ?
- Débat : **La compétence développement économique dans le cadre de l'acte III de la décentralisation**

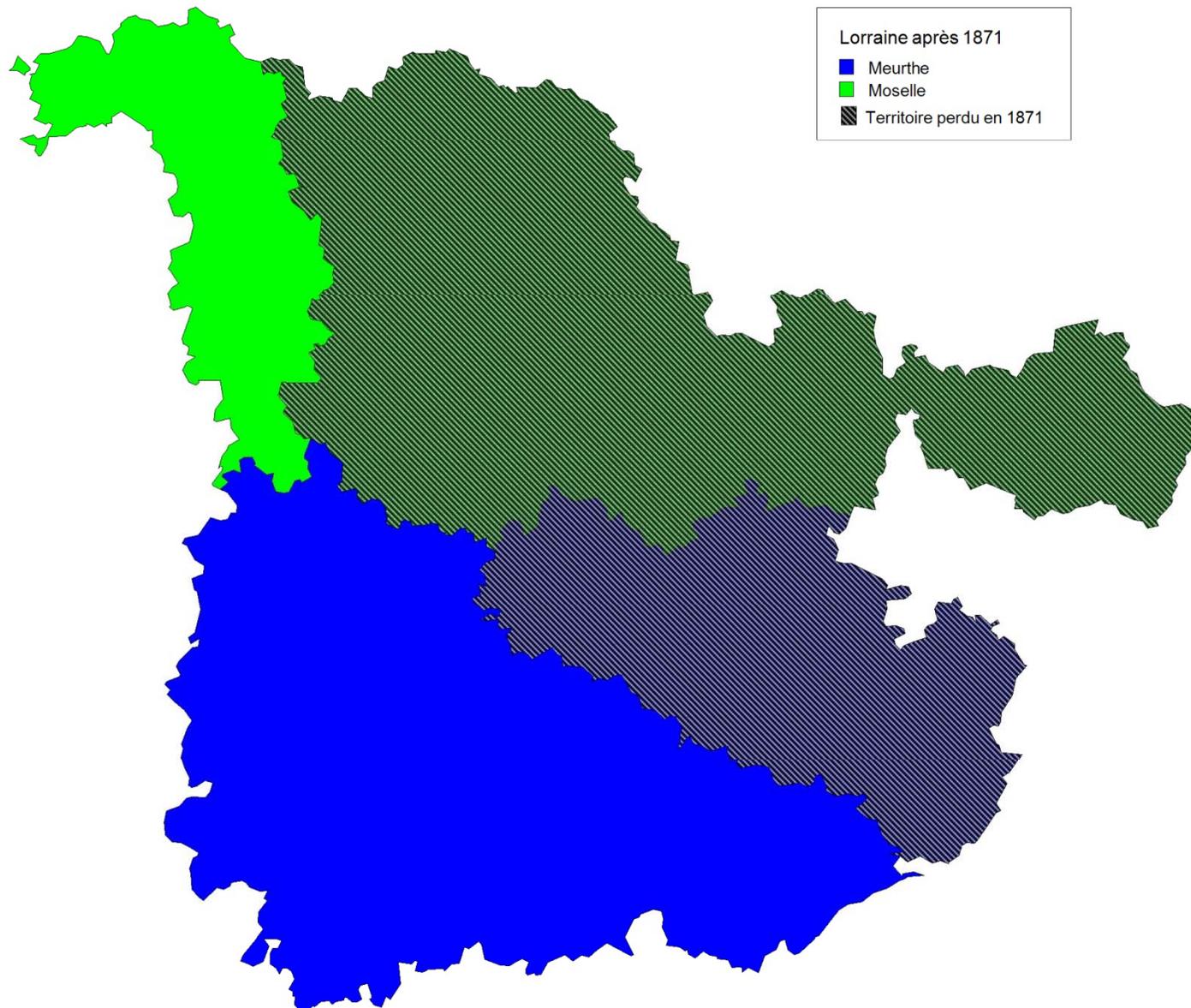
Présentation de la Région Lorraine et du Département de Meurthe et Moselle



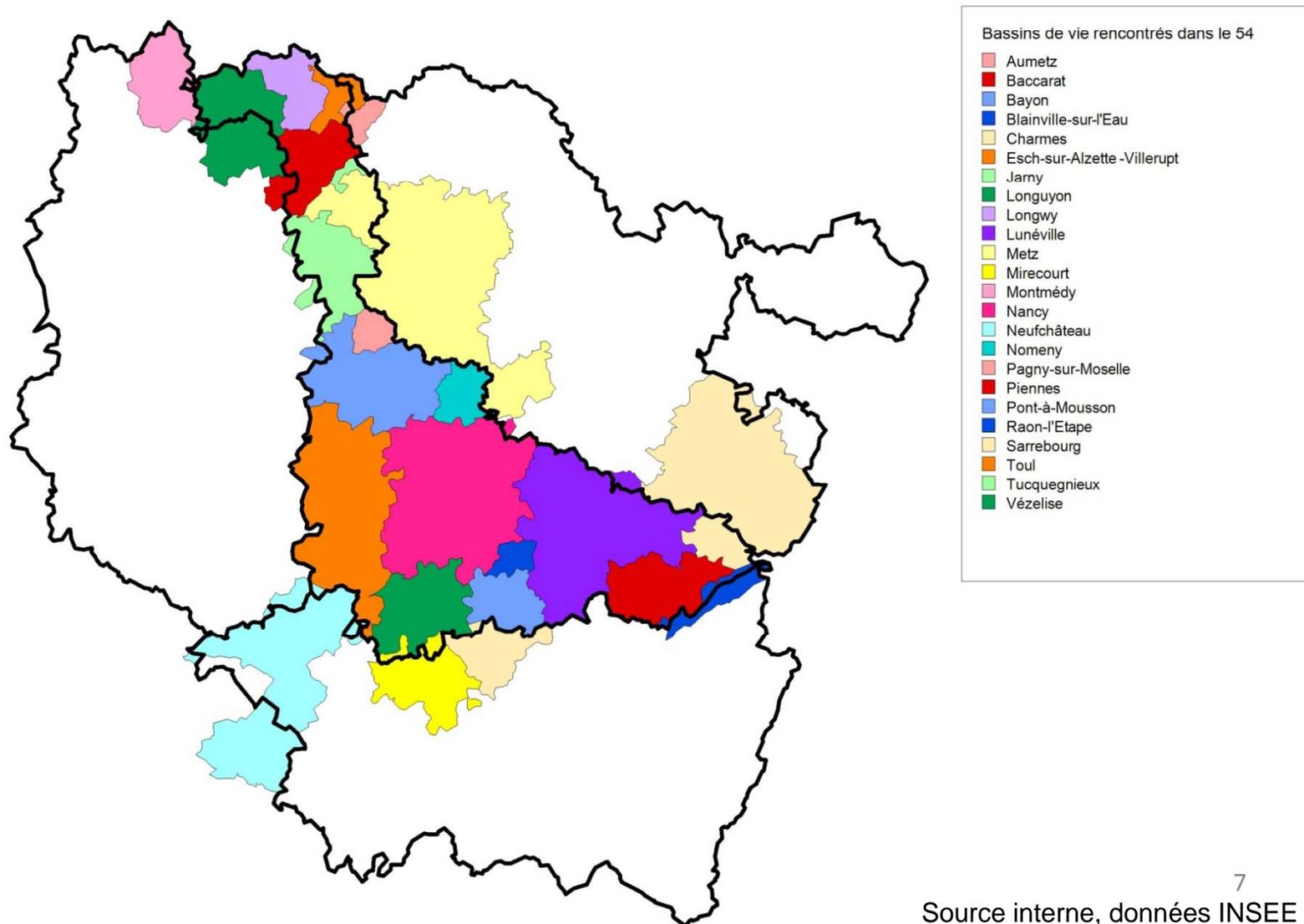
Le nord-est de la Lorraine avant 1870



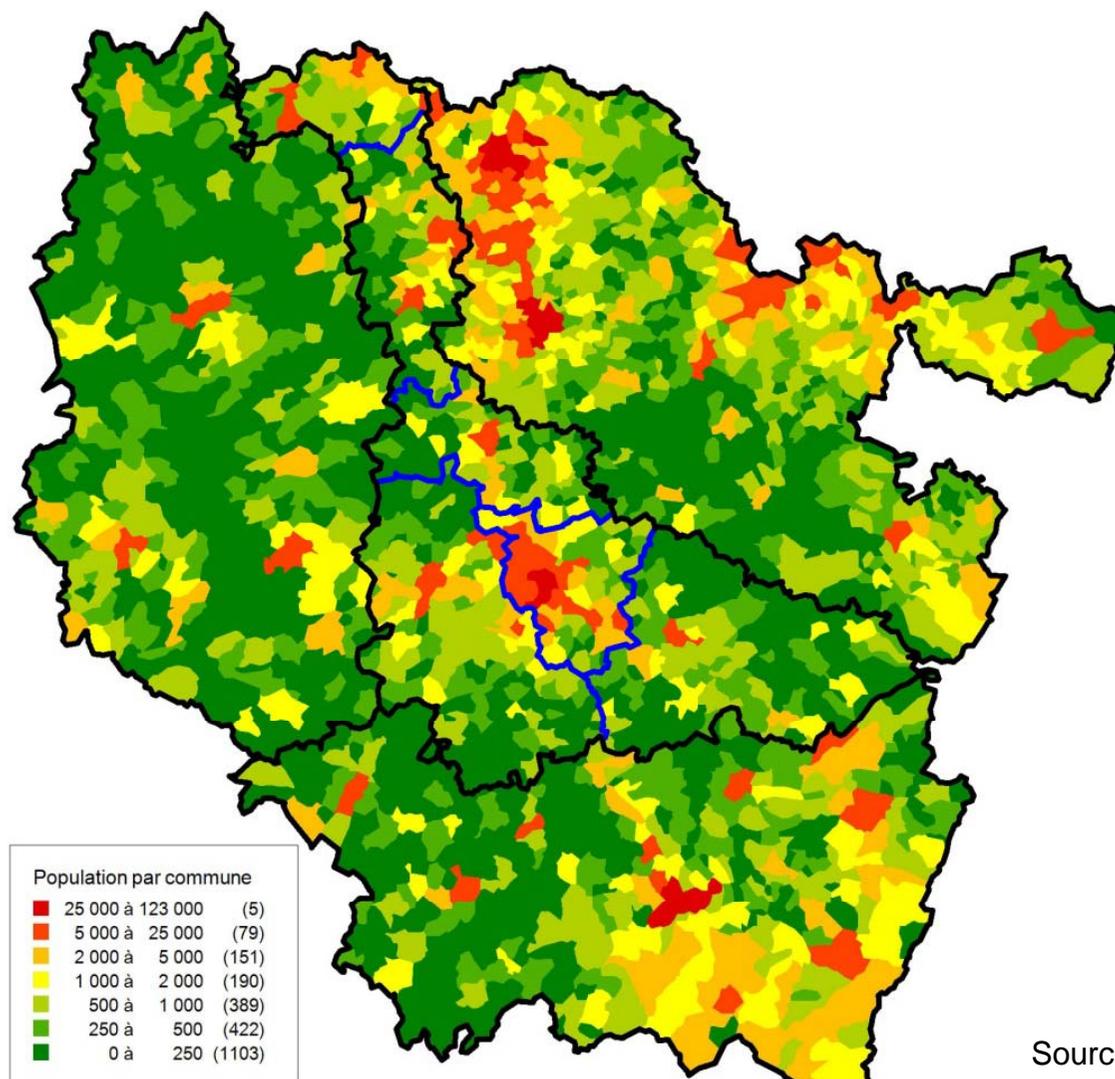
Le nord-est de la Lorraine après 1871



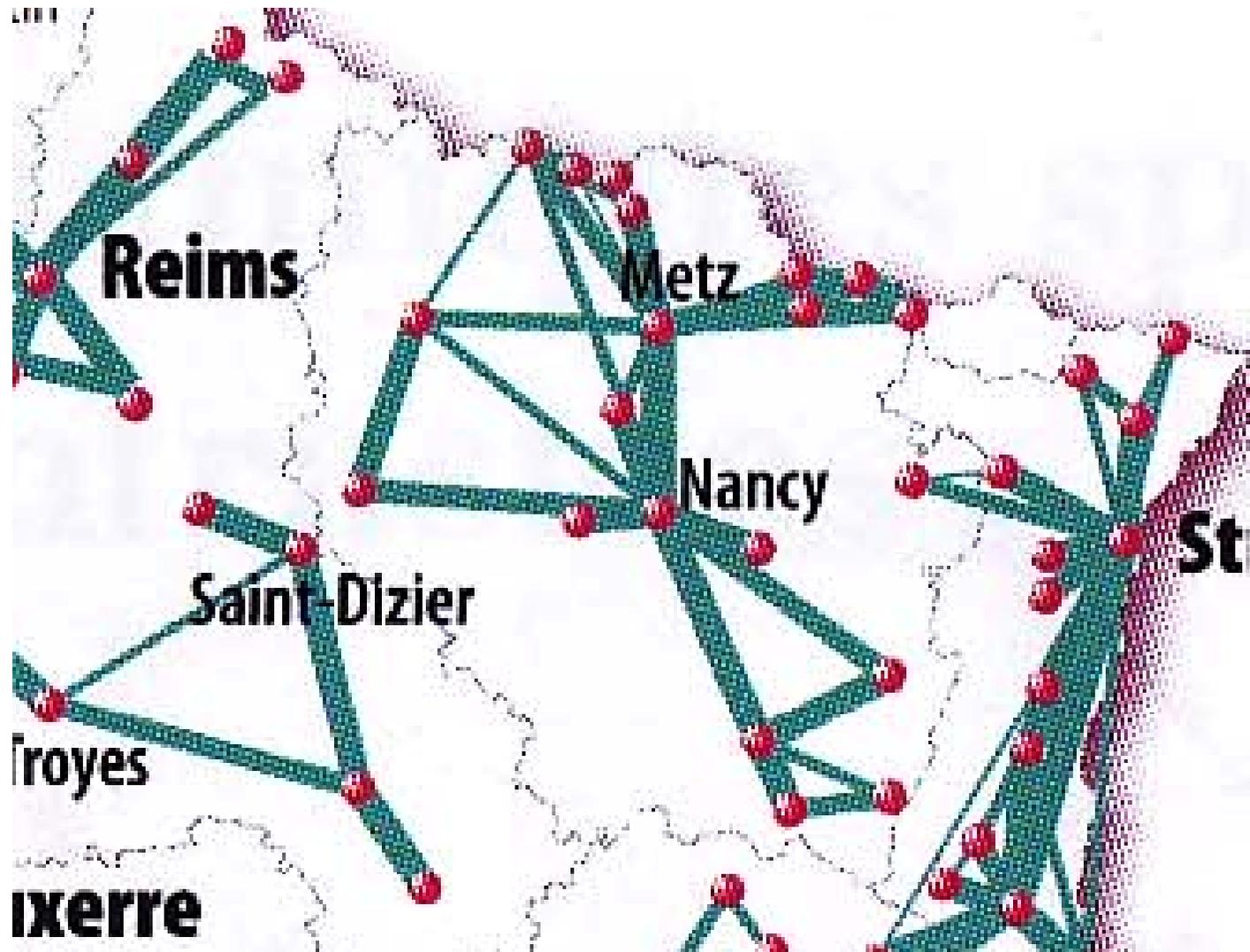
Les bassins de vie de la Meurthe-et-Moselle



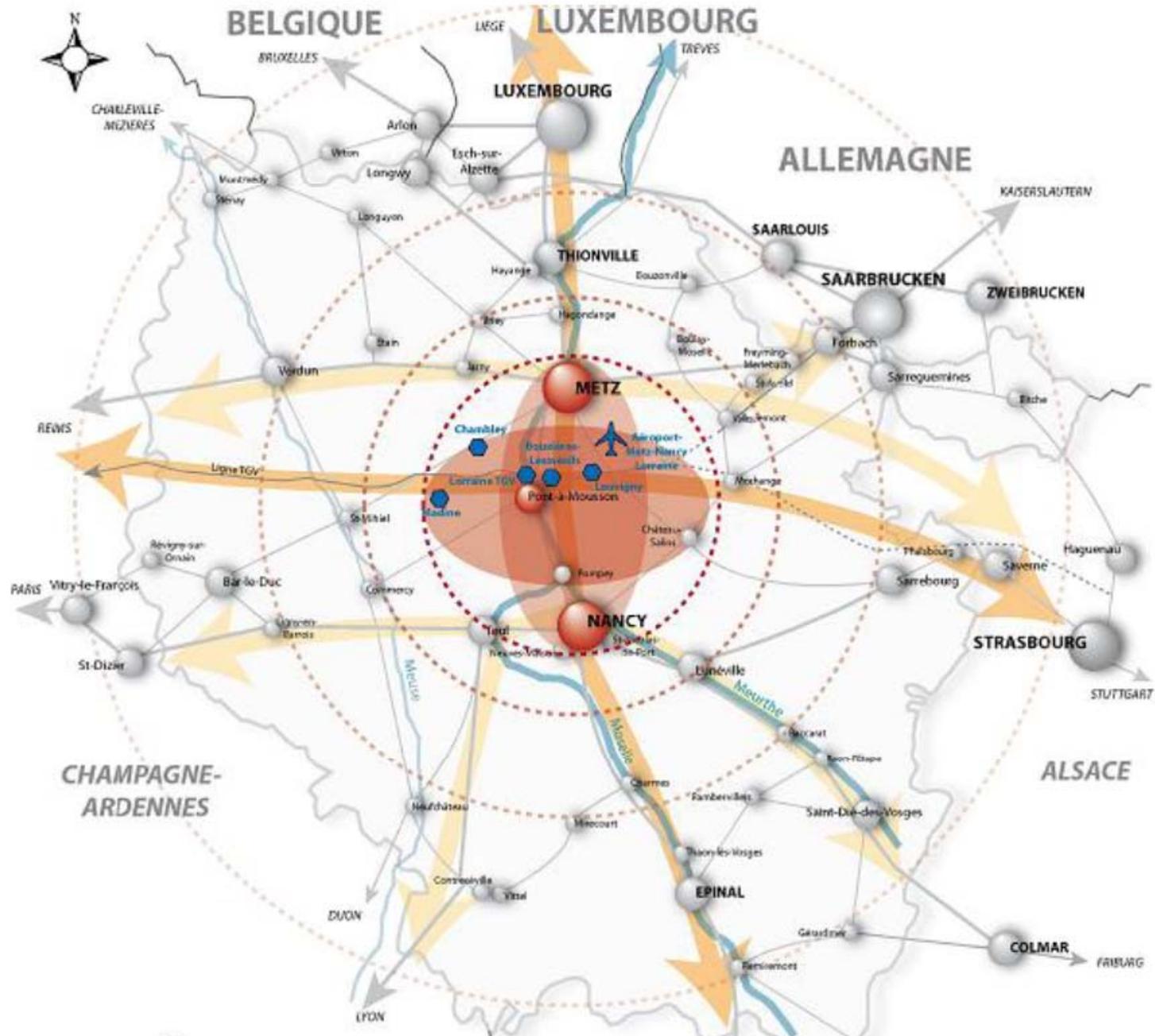
La densité de population des départements et territoires



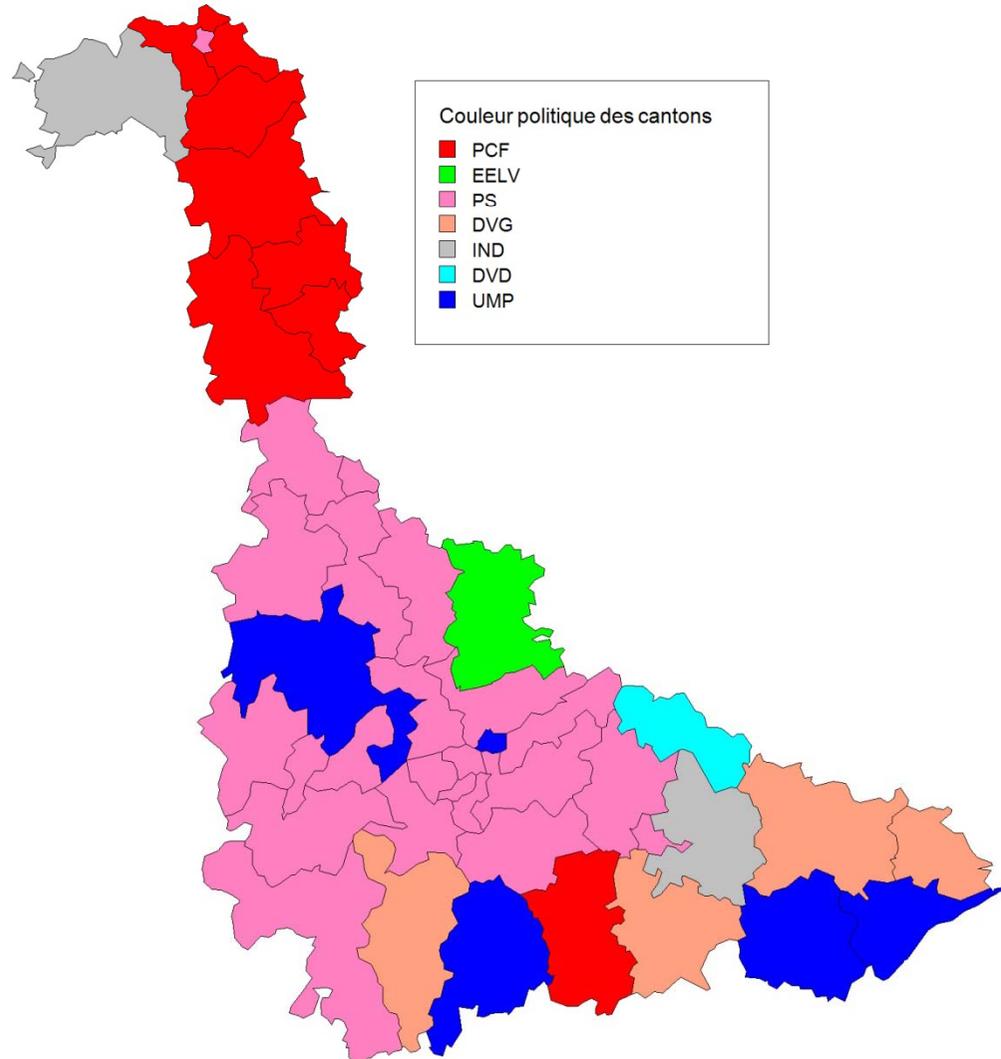
Les systèmes urbains de proximité



Axes d'aménagement de la Lorraine



Couleur politique des cantons de la Meurthe-et-Moselle

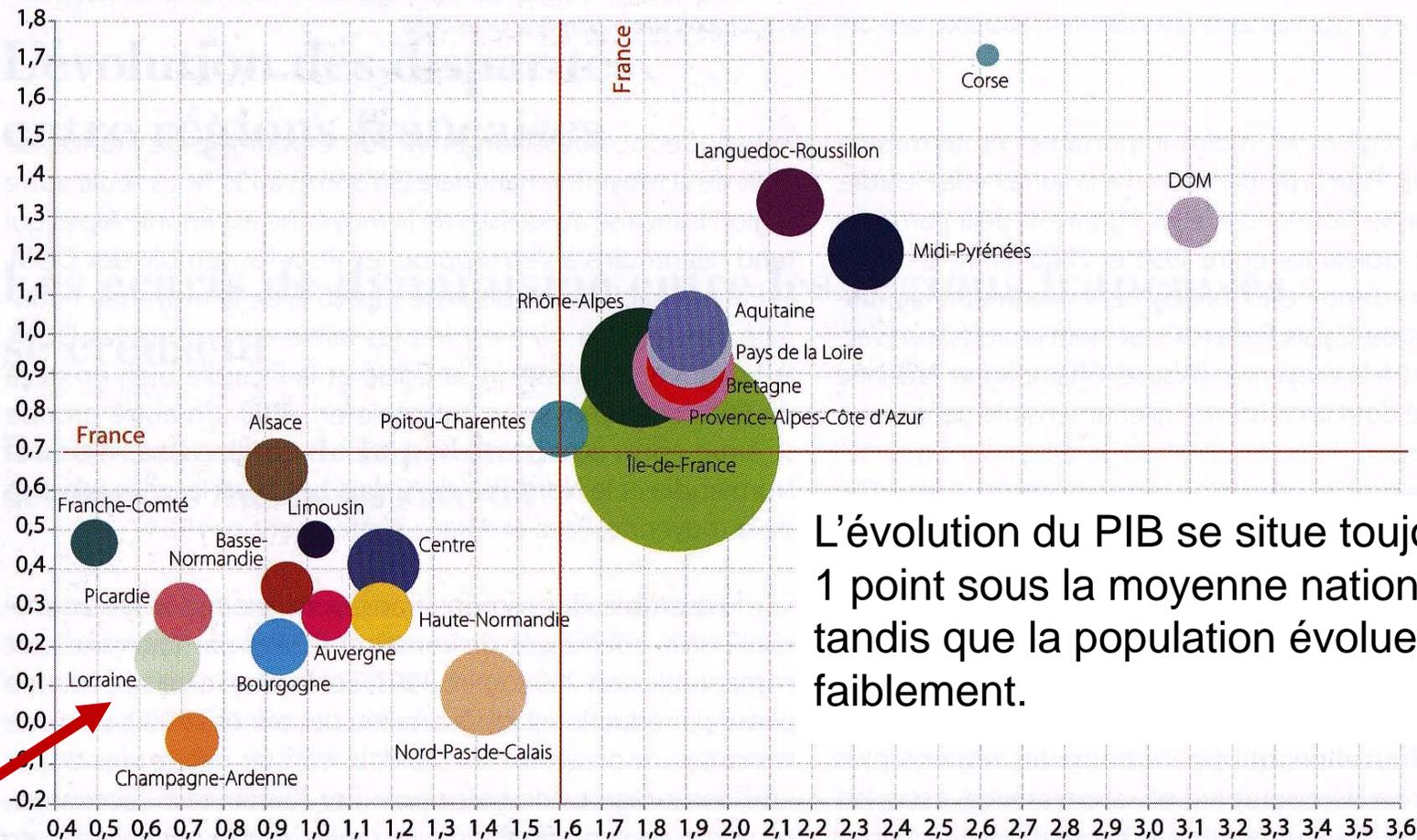


Economie de la Lorraine

Déjà en mauvaise posture dans les années 2000

Graphique 2 ► Evolution de la population et du PIB, par région (2000-2008)

Taux de variation annuel moyen de la population (%)



L'évolution du PIB se situe toujours 1 point sous la moyenne nationale, tandis que la population évolue très faiblement.

Note : les cercles sont proportionnels au PIB des régions en 2008.

Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume (%)

Le revenu disponible brut de 2008

Le revenu 2008 est inférieur à la moyenne de la province.

La part de la redistribution nette (différence entre les prestations en espèce et les prélèvements, impôts et cotisations sociales) est supérieure à la moyenne de la province.

Régions	Revenu disponible brut 2008	Part des revenus d'activité	Part de la redistribution nette	Part revenu de la propriété
	en euros	en%	en%	en%
Nord-Pas-de-Calais	17 259	76,4	11,9	11,7
Corse	17 903	76,4	10,6	13
Languedoc-Roussillon	18 216	74,3	13,9	11,9
Picardie	18 760	78,8	9,6	11,6
Lorraine	19 009	77,5	11,1	11,3
Bretagne	19 067	77,2	11,1	11,7
Pays de la Loire	19 078	77,4	11,0	11,5
Haute-Normandie	19 117	79,2	9,2	11,7
Franche-Comté	19 130	77,7	11,2	11,2
Basse-Normandie	19 142	73,4	15,3	11,3
Champagne-Ardenne	19 146	78,2	10,9	10,9
Poitou-Charentes	19 246	74,8	14,0	11,2
Midi-Pyrénées	19 296	78,9	9,5	11,6
PACA	19 506	78,3	8,4	13,3
Aquitaine	19 711	78,3	9,8	11,8
Alsace	19 740	82	6,0	12
Centre	19 986	77,4	11,1	11,4
Limousin	19 988	72,8	16,3	10,9
Auvergne	20 118	73,6	15,4	11
Bourgogne	20 142	75,7	13,1	11,2
Rhône-Alpes	20 312	82,3	5,6	12,1
Province	19 267	77,9	10,3	11,8
Ile-de-France	24 139	93	-6,7	13,7
Métropole	20 182	81,3	6,5	12,2

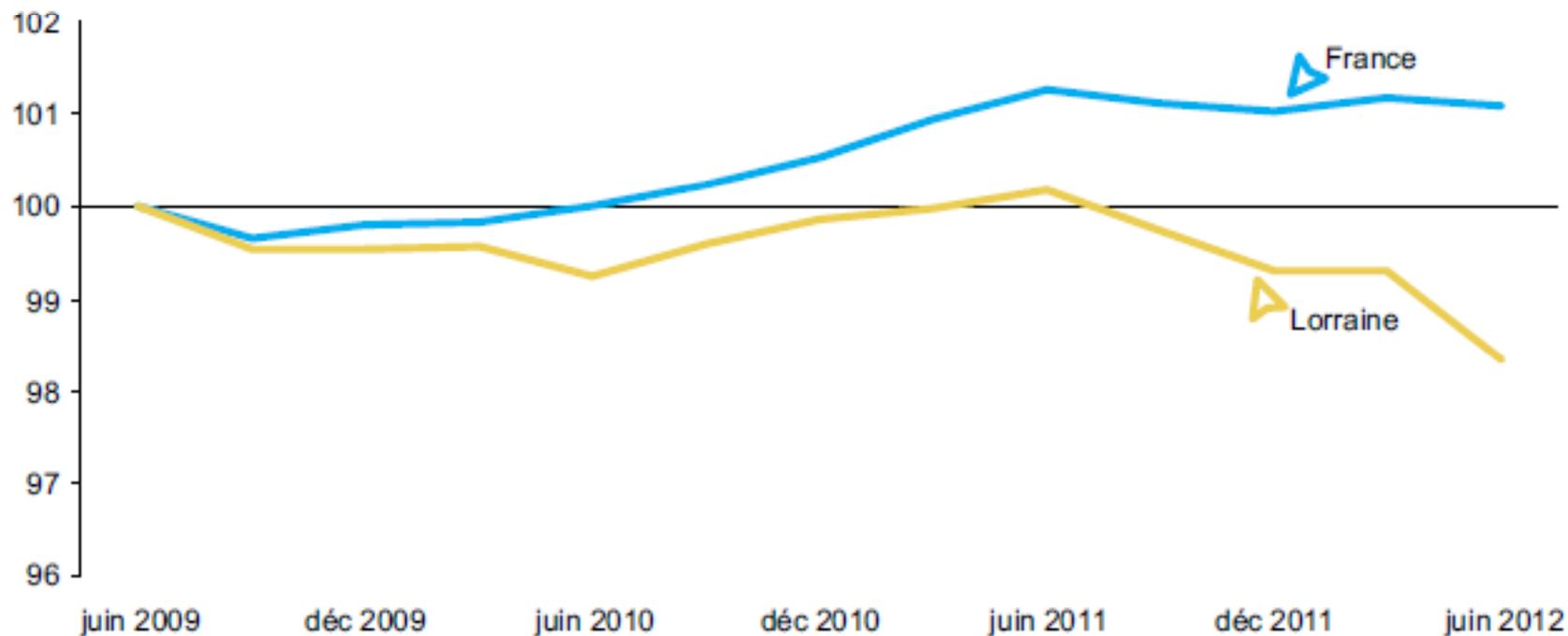
La dégradation s'est renforcée avec la crise

- La chute du PIB a été la plus importante des régions métropolitaines (1,5 points de moins que la moyenne).
- L'évolution annuelle moyenne de l'emploi, qui était déjà négative sur la période 2001-2007, s'est franchement aggravée entre 2008 et 2010, passant à -1,9% / an
 - C'est la plus mauvaise évolution de toutes les régions métropolitaines.

Régions	Évolution annuelle moyenne du PIB en volume (%)		Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié privé (*) (%)	
	2000 - 2008	2008 - 2009	Fin 2001 - fin 2007	Fin 2007 - fin 2010
Alsace	0,9	-3,4	-0,4	-1,4
Aquitaine	1,9	-1,7	1	-0,3
Auvergne	1	-2,3	0,1	-1,3
Basse-Normandie	0,9	-2,6	0,4	-1,2
Bourgogne	0,9	-3,4	-0,2	-1,6
Bretagne	1,9	-2,1	1,2	-0,5
Centre	1,2	-3,2	0	-1,2
Champagne-Ardenne	0,7	-2,4	-0,6	-1,8
Corse	2,6	0	3	1,7
Franche-Comté	0,5	-3,9	-0,6	-1,7
Haute-Normandie	1,2	-3,5	0,2	-1,6
Ile-de-France	1,9	-2,3	0,3	-0,7
Languedoc-Roussillon	2,1	-1,9	1,8	-0,7
Limousin	1	-2,7	-0,4	-1,3
Lorraine	0,6	-4,1	-0,5	-1,9
Midi-Pyrénées	2,3	-1,8	1,5	0,1
Nord - Pas-de-Calais	1,4	-3,3	0,1	-1,2
Pays de la Loire	1,9	-2,4	1	-0,4
Picardie	0,7	-3,9	-0,2	-1,7
Poitou-Charentes	1,6	-3,3	0,6	-1,3
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1,9	-2,1	1,3	-0,4
Rhône-Alpes	1,8	-3,5	0,5	-0,4
France métropolitaine	1,6	-2,6	0,5	-0,8

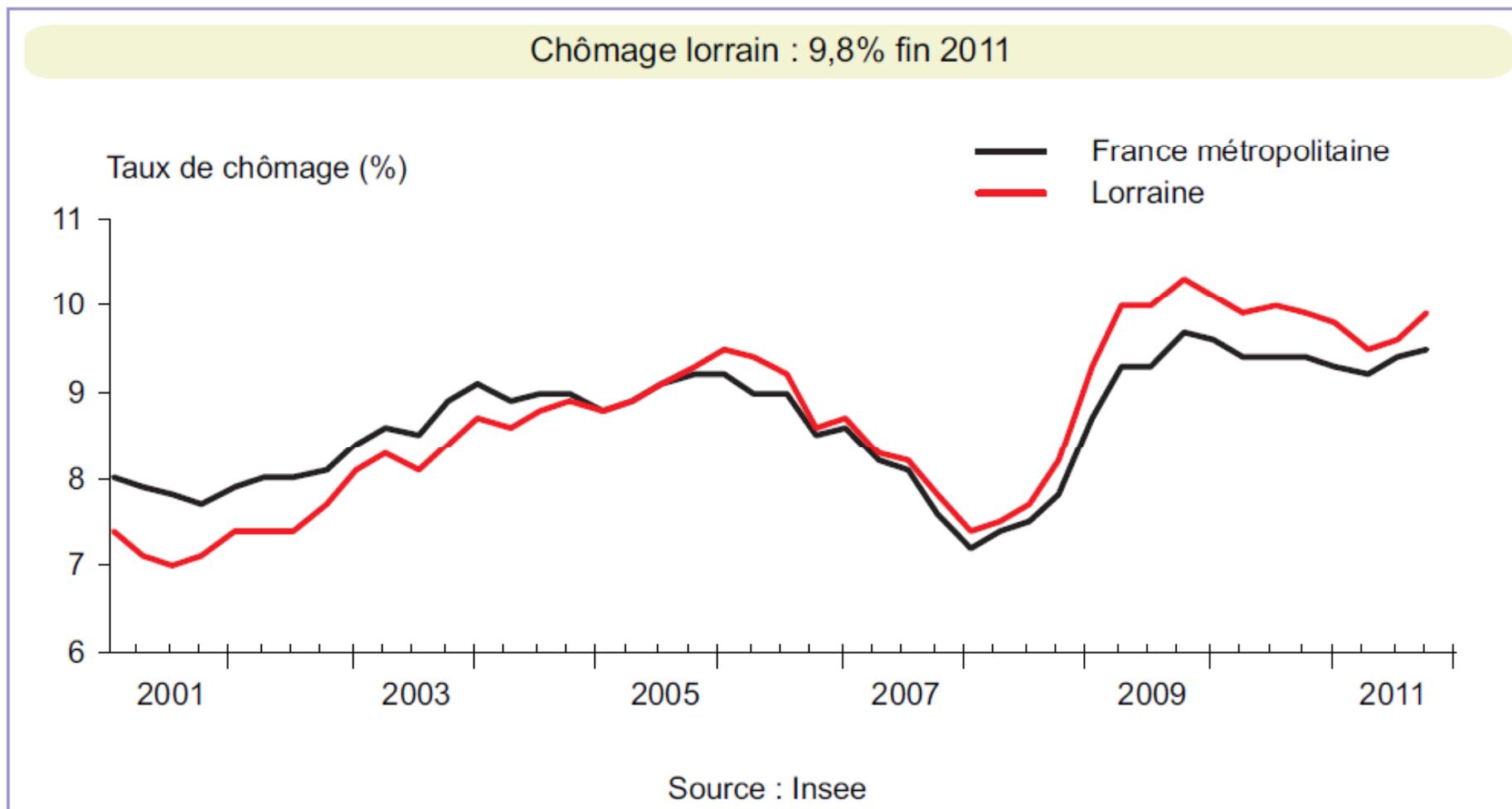
L'emploi salarié lorrain chute

Emploi salarié, indice base 100 en juin 2009



Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

Source : Insee, estimations d'emploi



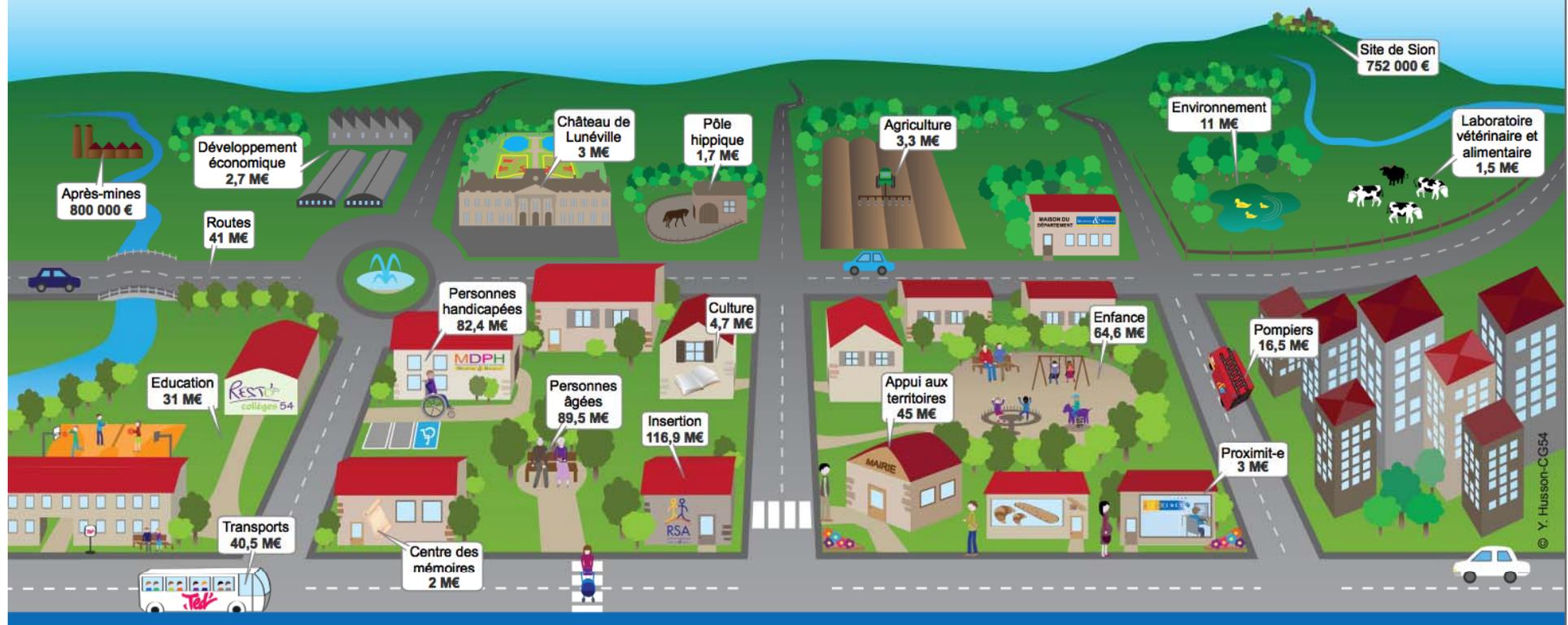
Les 10 premiers établissements industriels employeurs lorrains en 2009	
Peugeot Citroën Automobiles SA (57 - Trémery)	De 3 500 à 3 999 salariés
ArcelorMittal Lorraine (57 - Florange)	De 3 000 à 3 499 salariés
Société des Véhicules Automobiles de Batilly SOVAB (54 - Batilly)	De 2 000 à 2 499 salariés
Peugeot Citroën Automobiles SA (57 - Metz)	De 1 500 à 1 999 salariés
Continental Lorraine (57 - Sarreguemines)	De 1 000 à 1 499 salariés
Électricité de France (57 - Cattenom)	De 1 000 à 1 499 salariés
Saint-Gobain PAM (54 - Pont-à-Mousson)	De 1 000 à 1 499 salariés
Nestlé Waters Supply Est (88 - Vittel)	De 1 000 à 1 499 salariés
Ferco International Ferrures et Serrures de Bâtiment (57 - Réding)	De 500 à 999 salariés
Smart France SAS (57 - Hambach)	De 500 à 999 salariés

Source : Insee, Clap

L'action économique du Département et de ses partenaires

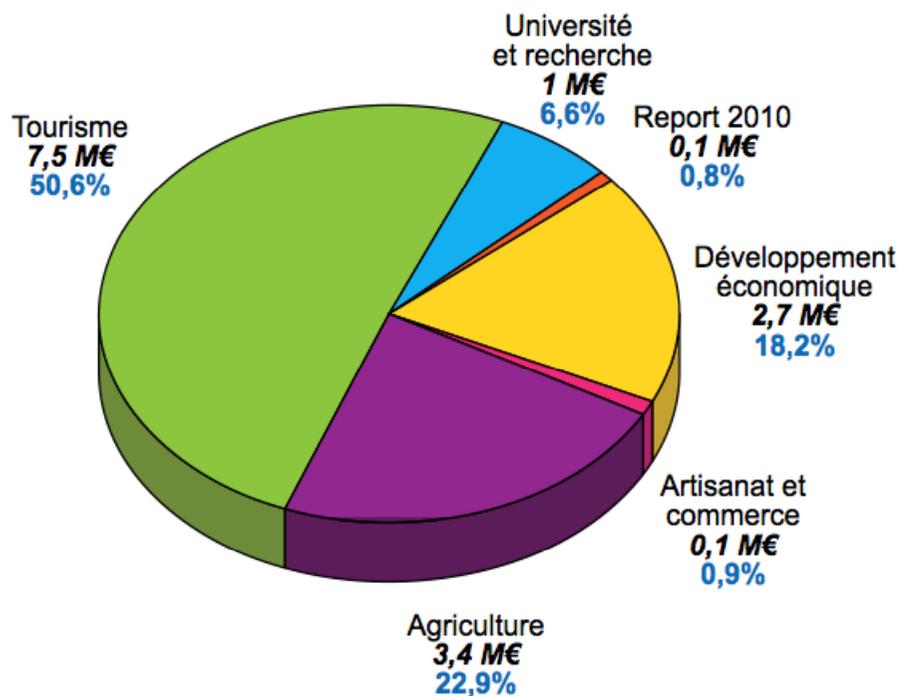
Le développement économique du département

Le budget 2011 en 20 chiffres clés

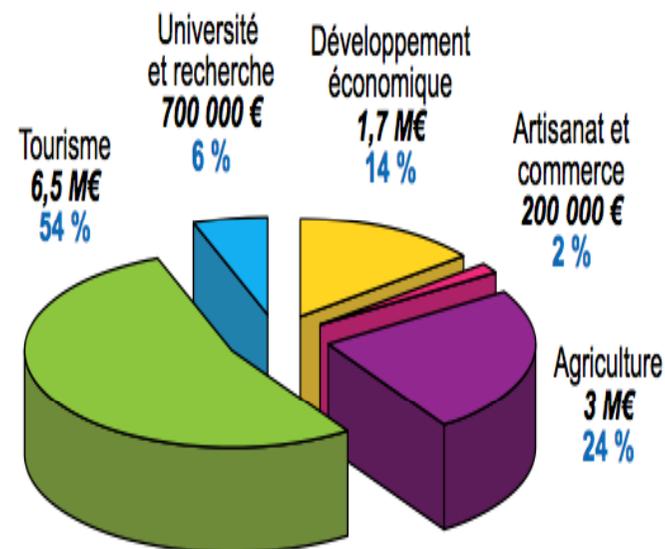


© Y. Husson-CG54

Le budget Développement du département



14, 5M€ en 2011



12, 1 M€ en 2012

Politique développement économique du Département

- 2010 : fin de la politique économique traditionnelle :
 - Arrêt du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise
 - Arrêt du fonds d'intervention touristique
 - Arrêt de l'accompagnement de la construction de bâtiments universitaires, sauf ARTEM
- Nouvelle politique de développement : Cap vers l'économie sociale :
 - Réorientation des programmes d'action du CAPEMM et de l'ADT
 - Soutien aux filières départementales prioritaires de développement durable
 - Soutien à l'Université et à l'innovation ancré sur le développement durable et l'innovation sociale
 - Soutien aux PFIL et aux pépinières via les territoires et les pôles de coopération territorialisés
 - Maintien offre foncière via syndicats mixtes
 - Soutien en faveur d'une agriculture plus durable

Politique développement économique du Département

- Création de **Meurthe et Moselle Développement** : Mise en réseau de 8 structures liées au développement économique, touristique, culturel, logement, urbanisme et aménagement, social et ingénierie territoriale.
- Le **CAPEMM** : réorientation de son plan d'action vers le développement durable : éthique, entreprenant, expérimental et écologique :
 - **Structurer différentes filières et pôles comme cadre d'analyse et d'actions**
 - Recyclage - Valorisation
 - Éco-construction - Eco-matériaux
 - Énergies Renouvelables
 - Sites et sols pollués
 - **En développant réseaux et Partenariats / créant des liens / « Clubs » thématiques**
 - **En accompagnant les acteurs porteurs d'idées et de projets grâce à une expertise / à une ingénierie de projets à destination :**
 - des territoires
 - des associations
 - des démarches collaboratives R&D /Entreprises et territoires...
 - Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'entreprises
 - Contribuer constamment à améliorer l'offre territoriale
 - Renforcer l'intégration de l'économie départementale dans les secteurs géographiques à forte activité ou à fort potentiel

Politique développement économique du Département : l'action du CAPEMM

DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DURABLE	ENTREPRISES ET TERRITOIRES	OFFRE TERRITORIALE	TERRITOIRES ET MARKETING
<p>Une composante à part entière de l'offre économique départementale</p>	<p>Liens entreprises - territoires Liens entreprises - réseaux</p>	<p>Animation, compétitivité</p>	<p>Lieu de vie : le « Vivre Ensemble » Attractivité</p>
<p>ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</p> <p>1.1. Contribuer au développement de l'Économie Sociale et Solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire • Développer économie / emploi ingénierie de projets – accompagnement - expérimentation • Créer des liens structurants avec autres acteurs (éco-classiques – collectivités – universités – société civile...) <p>1.2. Participer à la politique d'Insertion « IAE » : Inciter entreprises à participer davantage aux efforts d'insertion... Pôle de Coopération Territorialisés - Plates-Formes Métiers...</p>	<p>CIBLE : ENTREPRENDRE « AUTREMENT »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir – sensibiliser - accompagner des formes d'entreprises plus collaboratives, plus collectives 	<p>FONCIER D'ACTIVITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique d'aménagement partenarial - commercialisation zones • Qualité démarche d'écologie industrielle • Observatoire foncier 	<p>TERRITOIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances et données socio-économiques territoriales • Ingénierie de projet en appui au développement territorial • Animation réseau intercommunalités

La politique du Département en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

- 2 rapports à l'assemblée départementale en sept et déc 2012
- Le poids de l'ESS dans l'économie départementale
- Les caractéristiques de la politique du CG
 - L'engagement du CG pour une forme d'économie plus sociale et démocratique
 - L'approche territorialisée
 - Le rôle du département en matière de mise en réseau
 - La mobilisation des politiques départementales

La pertinence du soutien départemental à l'ESS

- Un potentiel économique fort dans une économie en crise
- Un secteur d'innovation, tant de micro-entreprises que de grands groupes
- Une forme d'économie dont la logique est celle du lien social, des solidarités, de l'insertion des exclus (compétences du CG)
- Une économie par nature territoriale (objectif du CG)

Trois préconisations pour optimiser la politique départementale dans le champ de l'ESS

- L'appui sur des réseaux nationaux et des expertises locales
- L'accompagnement de jeunes diplômés des grandes écoles
- La mobilisation de la banque publique d'investissement

Le développement économique du Grand Nancy

- Pôles d'excellence :
 - Économie numérique
 - Centres d'appels
 - Banque / finances / assurances
 - Santé / sciences du vivant
- Parcs d'activités :
 - Démarche ATP sur 8 parcs
- Aménagement numérique :
 - Déploiement du réseau métropolitain de télécoms du Gd Nancy
- Création d'entreprises :
 - PFIL Grand Nancy Initiatives
- Enseignement supérieur et la recherche :
 - Campus Artem (Mines, ICN et Beaux Arts)

Les régions et le développement économique: rappel

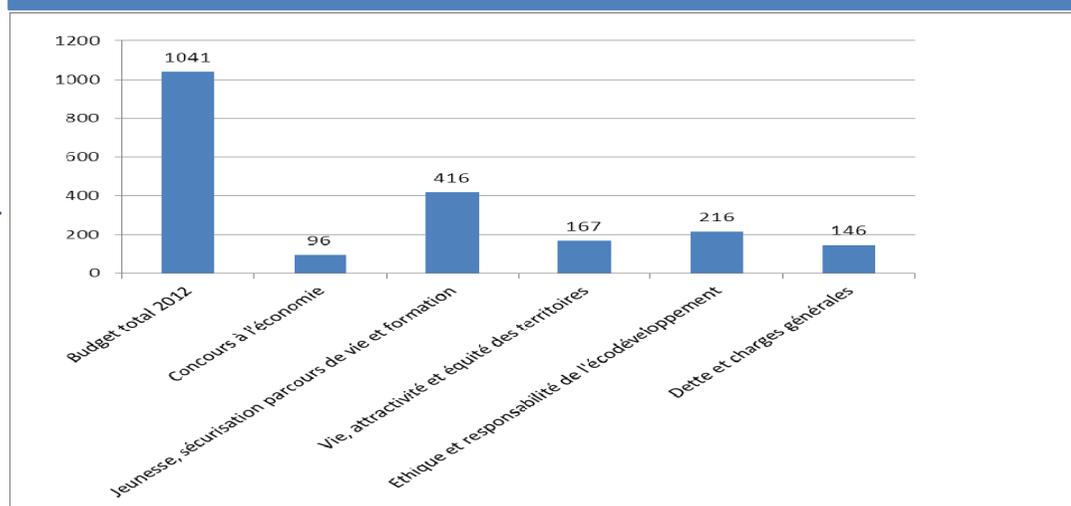
- 02/03/1982: DE, domaine d'intervention principal des régions
- 13/08/2004: coordination des actions de DE sur le territoire régional
 - Régime des aides aux entreprises
 - SRDE(I)
 - Politique de formation professionnelle et d'apprentissage: PRDFP et CPRDF
- Aménagement du territoire:
 - SRADT, CPER 2007/2013
- Acte III de la décentralisation :
 - Déclaration commune Etat/Régions du 12/09/2012 sur 15 engagements pour la croissance et pour l'emploi
 - Vers une implication accrue des régions dans le DE?

La région Lorraine et le DE

- 2,3 m d'habitants, 4 départements, 73 élus, 3 400 agents
- 3 des 4 premiers Vice-Présidents sur :
 - Développement et de la Mobilisation Economique (Innovation, Recherche, Enseignement Supérieur); Formation et accompagnement des parcours de vie; Economie des entreprises (PME, PMI, artisans, économie sociale)
- Un budget annuel de plus d'1Mds€, dont $\frac{3}{4}$ de fonctionnement et $\frac{1}{4}$ d'investissement, une croissance annuelle de 7% entre 2004 et 2011

3 objectifs stratégiques :
 Économie + Formation +
 Territoires

2012 : répartition des actions régionales (en M€)



Une politique récente et à consolider dans un contexte de contraintes budgétaires

- Refonte de la politique d'aides directes aux entreprises
- Stratégie filières : assurer la coordination des acteurs :
 - Animation stratégique, émergence de projets, pôle de compétitivité, clusters, grappes..., via 12 stratégies de filières
- Dispositifs de soutien à la recherche et à l'innovation :
 - Agence de Mobilisation Economique (AME)
 - Fonds Régional pour l'Innovation en Lorraine (FRIL), créé en partenariat avec Oséo
- Soutien aux pôles de compétitivité et aux clusters
- Un plan d'actions commun CRL/CG54 en faveur de l'économie sociale et solidaire (juin 2012)
- Convention partenariale de pilotage du développement économique et social entre CRL et les chambres consulaires (mars 2012)
 - Refonte de l'ingénierie territoriale : l'ADIELOR, 3I Lorraine et d'autres structures financées par le CR, s'intègrent dans un grand centre de ressources associatif, dont la gouvernance est partagée avec les organismes consulaires.

En 2012, une nouvelle politique territoriale de la Région

- Début 2012, « Lorraine 2020 »: stratégie d'aménagement et de développement durables pour la Lorraine,
 - Objectifs: dégager des orientations pour l'avenir à l'échelle de la région
 - Conduite confiée à Michel Dinet
 - 2 ans de travail partenarial (institutions, société civile)
- Une politique de contractualisation avec 21 territoires (pays ou intercommunalités de projet) :
 - Pour afficher des priorités partagées de développement, soutenir des actions structurantes, mettre en cohérence les politiques publiques
 - Convergence CRL et CG 54: cosignature, calendrier, périmètres, dossiers projet
 - En 2012: 589 dossiers instruits dont 279 votés et 91 en cours d'instruction.
- L'acte III de la décentralisation en Lorraine:
 - « Nous attendons beaucoup du nouvel acte fondateur en cours de préparation, peut être trop » (CRL)

La politique de territorialisation du département



Le conseil général de Meurthe-et-Moselle

→ **La Territorialisation de l'action départementale :**

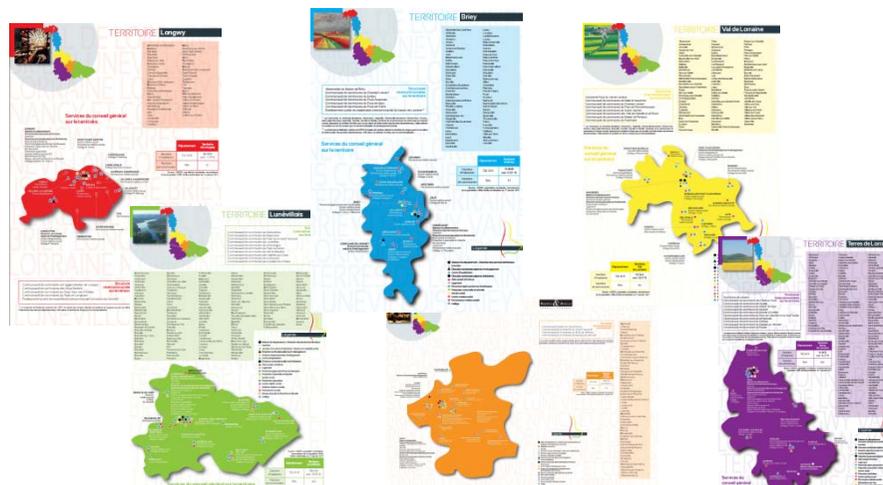
- Engagée depuis 10 ans, elle vise à articuler les stratégies départementales avec les spécificités territoriales
- La territorialisation des services inscrit l'action départementale au cœur des territoires (une Direction Territoriale des services pour chaque territoire)
- Elle rapproche le Conseil Général des citoyens et rend son action plus lisible

→ **La démarche du Conseil Général repose sur :**

- L'adaptation des politiques publiques départementales aux enjeux territoriaux
- La participation des partenaires et des citoyens
- La solidarité au cœur de l'action départementale
- La mise en œuvre d'une analyse prospective pour le développement de la Meurthe-et-Moselle

→ **Les territoires:**

- Longwy
- Briey
- Nancy et Couronne
- Val de Lorraine
- Terres de Lorraine
- Lunévillois





© G. Berger-COS4

→ Les Conférences Territoriales :



© M.Lakomski

- Instances consultatives, présidées par les Vice-Présidents Territoriaux, elles ont pour objet de rechercher les convergences entre les politiques publiques départementales et celles des acteurs des territoires.
- Elles donnent un avis sur :
 - Les projets territoriaux qui peuvent bénéficier d'un soutien départemental
 - Les projets pilotes par le département qui peuvent bénéficier de mutualisations avec les projets territoriaux

→ Les Directions Territoriales des Services :

- Sur chaque territoire, la Direction Territoriale des Services pilote l'ensemble des agents
- Elle est le garant de la bonne circulation de l'information avec les services centraux
- Elle est composée :
 - D'un directeur territorial adjoint aux solidarités
 - D'un directeur territorial adjoint à l'aménagement
 - D'un chef de service « Insertion »
 - D'un délégué « Contractualisation et Education »
 - D'un délégué « Ressources »



La territorialisation de l'administration départementale

Une organisation territoriale

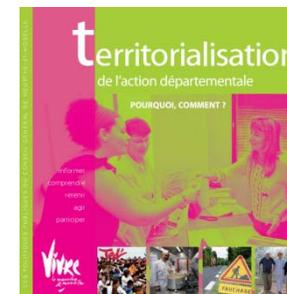
La démarche du conseil général repose sur :

- l'adaptation des politiques publiques départementales aux spécificités des territoires ;
- la participation des partenaires et des citoyens ;
- la solidarité au cœur de l'action départementale ;
- la mise en œuvre d'une analyse prospective pour le développement de la Meuse-et-Moselle.

Portée par une conception du territoire qui n'est pas seulement un espace d'organisation de proximité des services départementaux, la territorialisation de l'action du conseil général s'est construite progressivement avec les acteurs des territoires, depuis les « Aménités vives de Meuse-et-Moselle » jusqu'aux centres territoriaux. Le territoire est l'espace où se nouent les coopérations, dans le cadre de contractualisations entre le département et les partenaires locaux.

Les CTSD

Les contrats territoriaux de développement durable existent depuis 2009. Ils garantissent à chaque territoire le soutien du département sur des projets prioritaires par les acteurs locaux s'inscrivant dans les priorités territoriales et répondant aux besoins des habitants. Ils définissent les modalités de mise en œuvre de l'appui du conseil général. Plus de 600 MC pour la période 2009-2014 ont ainsi concernés les territoires. La conférence territoriale présente par le vice-président territorial ou le conseil général délégué au territoire, a pour objet de rechercher les convergences entre les politiques publiques départementales et celles des acteurs des territoires. Elle donne un avis sur les projets territoriaux qui peuvent bénéficier d'un soutien départemental et sur les projets pilotes par le département qui peuvent bénéficier de mutualisations avec les projets territoriaux.



Séminaire national "Territorialisation de l'action publique"

2^e SEMINAIRE NATIONAL TERRITORIALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
 22-23 / NOV. 2012 / A TRAVIC

VERS
 UNE GOUVERNANCE ADAPTEE
 AUX REALITES DU TERRITOIRE

Bienvenue sur le site dédié au séminaire

From www.seminaire-territorialisation.org - October 2, 3:47 PM
 Le site officiel est en ligne !



→ Les Contrats Territorialisés de Développement Durable (CTDD):



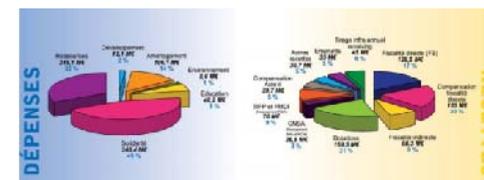
- Existants depuis 1989, ils définissent les modalités de mise en œuvre de l'appui du Conseil Général sur l'ensemble des territoires
- Orientations stratégiques définies au sein d'une conférence territoriale : formalisation de diagnostics territoriaux, définition des priorités territoriales ...
- Un renouvellement des dispositifs pour la période « 2012/2014 » avec quelques évolutions proposées sur la base de l'évaluation de la première génération « 2009/2011 » :
 - renforcement de la démarche de développement solidaire durable,
 - une plus grande mutualisation à partir des politiques départementales,
 - un renforcement de l'ingénierie départementale avec Meurthe-et-Moselle Développement,
 - une volonté d'associer plus fortement les acteurs socio-économiques des territoires,
 - une complémentarité plus forte recherchée avec le Conseil Régional...

→ Organisation du CTDD en 3 volets :

- **Les priorités locales (Volet 1)** : 15 millions de contributions du CG par an
- **Les priorités partagées (Volet 2)** : 30 millions de contributions du CG par an (soutien des investissements des territoires qui croisent les objectifs et priorités du Département)
- **Les priorités départementales (volet 3)** : 60 millions de contributions du CG par an (investissements propres du Département qui font leviers pour le développement du territoire)

Renforcement des critères « Développement Durable » :

- **critères sociaux** : insertion , lutte contre les discriminations, démocratie participative....
- **critères environnementaux** : économie d'énergie, gestion des ressources naturelles, chantier environnemental...
- **critères économiques** : entreprise responsable et solidaire , qualité des matériaux, mutualisation des usages...



La politique de territorialisation d'autres départements

**Le cas du Pas de Calais :
Témoignage**

L'intervention économique des départements

Etude de l'ADF

Contexte

- Etude menée en 2007 par l'ADF, face aux nouveaux enjeux de l'action économique locale, sur les modalités d'intervention économique des départements.
- Il s'agit :
 - de mieux cerner le rôle des départements en matière d'innovations et tout particulièrement leurs actions en matière d'accompagnement du territoire,
 - d'approfondir la question des relations département / région notamment par l'intermédiaire des schémas régionaux de développement économique et les contrats de projets.
- Etude réalisée à parti d'un échantillon statistique constitué de 56 départements, représentant 35,1 millions d'habitants, soit 58,3% de la population française.

Outils des conseils généraux en matière de développement économique

- **Service interne** spécifiquement dédié au développement économique, qui contribue au développement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire : gestion des aides départementales, mise en œuvre des politiques afin de favoriser le maintien des entreprises existantes, le développement de nouvelles
- **Partenariats** avec agence de développement régionale ou départementale (associations largement présidées par des élus, plus rarement par des chefs d'entreprise
- **Prospective** pour 50 % des conseils généraux sous la forme d'observatoires utilisant la presse, des outils statistiques, des notes de conjoncture. Absence de veille en matière de délocalisations, d'intelligence économique
- **Retard en matière de positionnement économique stratégique au sein des départements.**

Différents types d'aides et soutiens apportés par les conseils généraux

- **Aides à la création, à la reprise et à la transmission d'entreprises**, mais aussi des aides qui recouvrent des interventions très variées concernant souvent l'assistance à des publics spécifiques (plateforme d'initiative locale, associations de prêts d'honneurs, garanties de prêts bancaires....)
- **Aides au développement** des entreprises : aides aux bâtiments industriels et subventions.
- **Grands projets structurants** : Les modes de soutien vont du traditionnel soutien financier (aides ou subventions) à l'implication directe dans l'aménagement d'un environnement favorable pour les entreprises (réaménagement de sites industriels, mises en place de zones d'activités, développement de pôles...)

Différents types d'aides et soutiens apportés par les conseils généraux

- **Les plateformes industrielles** : dispositif très peu soutenu. Le soutien prend la forme d'une assistance financière et technique notamment en ce qui concerne l'opportunité, la faisabilité ou la réalisation des projets d'aménagement des espaces.
- **La revitalisation des bassins d'emplois** : financement des projets et d'aide technique afin de permettre la réorientation et la redynamisation des sites → contrats de site ou contrats territoriaux.
- **Le zonage des aides à finalité régionale (AFR)** : modulation des taux des aides sur le territoire zoné.
- Pas d'aide spécifique à l'entreprise relatives à l'embauche de public en difficulté.

Les innovations

- **L'accompagnement des territoires à court terme** : Recours privilégié aux outils classiques d'intervention économique : aides à l'immobilier, aides aux terrains. Par contre, peu de soutien à la formation
- **L'accompagnement de l'aménagement économique des territoires à moyen et long terme** :
 - département, personne publique associée à l'aménagement du territoire (avis sur PLU, SCOT...)
 - département, aménageur du territoire (politique de réserves foncières)
- **Pôles et filières** :Soutien à l'observation et l'animation des écosystèmes
 - pôles de compétitivités labellisés
 - pôles d'excellence rurale labellisés
 - pôles non labellisés

Relations des départements avec la région

- **Coordination de l'action économique** : depuis 2004, les départements peuvent établir un conventionnement avec les régions → obtention d'interventions dans le domaine de l'innovation
- **Contrats de projets** : l'association des conseils généraux au processus d'élaboration des contrats de projets est déterminante en terme de relations entre les départements et régions. Toutefois, en matière d'implication financière, une minorité de départements a signé une convention avec la région
- **Agences régionales** : en matière de développement économique, plus de 70% des départements travaillent en partenariat avec une agence régionale dont le champ de compétence est très largement centré sur la promotion du territoire et la prospective économique.

L'impact des interventions publiques en matière de développement économique

Isabelle MERCIER

KATALYSE

Débat : la compétence développement économique dans le cadre de la décentralisation (Acte III)

Témoignages :

Olivier LANDEL , Délégué Général de l'ACUF

Isabelle MERCIER, Katalyse

Olivier JACQUIN, Vice Président Département Meurthe et Moselle

Animé par Jacques T